

# L'assurance des biens et des activités

---

## Auto et Moto : s'assurer en 2 roues comme en 4 roues

Le montant de la prime d'assurance dépendra de plusieurs facteurs, tels que le modèle du véhicule, sa date de première mise en circulation, le type de moteur, l'utilisation prévue, le département de résidence, les conditions de stationnement, la date d'obtention du permis de conduire, l'âge du conducteur, le bonus/malus, les éventuelles interruptions d'assurance, les suspensions ou annulations de permis antérieures, les antécédents de sinistres, ainsi que la nature du conducteur.

Il est important de ne pas mentir lors de la souscription du contrat d'assurance, car cela peut entraîner des conséquences néfastes. En cas d'accident, si l'assurance découvre que des informations incorrectes ont été fournies, cela pourrait entraîner une déchéance de la couverture et l'assurance ne prendra pas vos dommages en charges et pourra se retourner contre vous pour obtenir le remboursement des sommes versées aux victimes. Il est donc essentiel d'être honnête et transparent lors de la souscription de votre contrat d'assurance.